



**PROCÈS-VERBAL – SÉANCE PUBLIQUE
CONSEIL DES COMMISSAIRES DE POLICE DE SAINT JOHN
7 JUIN 2022 - 17 H 07
SALLE COMMUNAUTAIRE, ONE PEEL PLAZA**

PRÉSENTS

Commissaires

Tamara Kelly
Katelin Dean
Maïke White (par téléconférence)
Greg Norton
Michael Costello
Charles Bryant

Absent

Joanna Killen

Personnel

Robert Bruce, chef
Doug Evans, conseiller juridique
Craig Lavigne, contrôleur financier, VSJ
Daphne Waye, secrétaire de séance

Médias

Marlo Glass, Brunswick News
Timothy Herd, CHSJ / Wave News

1. Ouverture de la séance

1.1 Message du président

Le président Kelly souhaite la bienvenue à tous les participants à la séance publique du Conseil des commissaires de police de Saint John du 7 juin 2022 et ouvre la séance. Le président Kelly rappelle aux personnes présentes que la réunion est enregistrée, conformément à la politique de confidentialité.

1.2 Présentation – Edward W. Keyes, c.r.

Le président Kelly a remis à M. Edward W. Keyes, c.r., un cadeau de la part du Conseil des commissaires de police de Saint John en guise de remerciement pour ses dix (10) années de service au sein du conseil. M. Keyes a été nommé au conseil lors de sa création, le 17 février 1998, et en a été membre pour une série de mandats prenant fin le 19 novembre 2021.

Le chef Bruce a également remis à M. Keyes une plaque de la police de Saint John et l'a remercié pour son engagement et son leadership au cours de ses dix années de service.

2. Approbation du procès-verbal

2.1 Procès-verbal de la séance publique du 3 mai 2022

Proposé par la vice-présidente Dean, appuyé par le commissaire Bryant :

IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance publique du 3 mai 2022 soit approuvé.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (O2206-01)

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le commissaire Costello, appuyé par la vice-présidente Dean :

IL EST RÉSOLU que l'ordre du jour du 7 juin 2022 soit adopté. (O2206-02)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Divulgence des conflits d'intérêts

5. Ordre du jour par consentement

5.1 Que la lettre du directeur des services législatifs / secrétaire municipal datée du 2 mai 2022, informant le Conseil des commissaires de police de Saint John que le conseil communal a adopté une résolution pour recevoir à titre d'information et classer la lettre de la commission concernant : « L'élection des membres du bureau », soit reçue et classée.

Proposé par la vice-présidente Dean, appuyé par le commissaire Costello :

IL EST RÉSOLU d'adopter la recommandation énoncée dans le point de l'ordre du jour par consentement respectivement. (O2206-03)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Délégations et présentations

6.1 Stratégie d'engagement communautaire – voir ci-joint

Proposé par la vice-présidente Dean, appuyé par le commissaire Costello :

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil des commissaires de police de Saint John reçoive et classe la présentation de l'engagement communautaire de la police de Saint John par le chef Robert Bruce. (O2206-04)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Examen des questions séparées de l'ordre du jour par consentement

8. Correspondance générale

8.1 Rapport mensuel interne / avril 2022

Le chef Bruce a indiqué qu'au cours du mois d'avril, il y a eu une (1) plainte, zéro (0) correspondance élogieuse et un (1) grief.

Proposé par la vice-présidente Dean, appuyé par le commissaire Costello :

IL EST RÉSOLU que le rapport mensuel interne / avril 2022 soit reçu et classé. (O2206-05)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2 Résultats financiers non vérifiés de CCPSJ au 30 avril 2022

Craig Lavigne, contrôleur financier, a indiqué que les résultats préliminaires non vérifiés du budget de fonctionnement montrent un déficit de (15 525 \$) à ce jour. Dans l'ensemble, les salaires et les avantages sociaux dépassent le budget de (1 512 \$) et les biens et services dépassent le budget de (13 913 \$) depuis le début de l'année.

Les honoraires professionnels et les services d'achat dépassent le budget en raison des coûts associés à la finalisation de la convention collective et de divers services achetés depuis le début de l'année. Il est prévu que ces lignes budgétaires constituent un seul budget pour la fin de l'année.

Proposé par la vice-présidente Dean, appuyé par le commissaire Bryant :

IL EST RÉSOLU QUE les résultats financiers non vérifiés de la commission de police de Saint John, en date du 30 avril 2022, soient reçus et classés comme présentés. (O2206-06)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Résultats financiers non vérifiés de la FPSJ au 30 avril 2022

Craig Lavigne, contrôleur financier, a indiqué que les résultats préliminaires non vérifiés du budget de fonctionnement de la force de police au 30 avril 2022 montrent un excédent de 219 131 \$. Dans l'ensemble, les salaires et les avantages sociaux sont inférieurs au budget de 570 116 \$ et peuvent être attribués aux postes vacants, aux départs à la retraite et aux recouvrements de salaires. Les biens et services dépassent le budget de (350 985 \$) en raison de divers facteurs.

La franchise d'assurance dépasse le budget en raison d'un nombre de réclamations plus élevé que prévu. L'écart des services professionnels est attribuable à un plus grand nombre de services juridiques obtenus à ce jour, liés à des facteurs comme la finalisation de la convention collective de l'association de la force de police. Les autres services achetés et les réparations et l'entretien sont liés au calendrier des biens et services reçus depuis le début de l'année.

L'écart le plus important depuis le début de l'année concerne les achats de véhicules. La force de police a reçu plusieurs véhicules jusqu'à présent cette année et dispose de fonds dans ses réserves de véhicules. Les transferts vers et depuis les réserves sont effectués annuellement et le financement pour couvrir le coût des véhicules sera effectué avant la fin de l'année avec une résolution du conseil.

Les prévisions globales de fin d'année montrent que la force respecte le budget. Parmi les préoccupations qui devront être atténuées, citons les coûts plus élevés de la franchise d'assurance, les frais juridiques imprévus et le coût plus élevé du carburant. Le coût global des biens et services restera très variable en raison de la hausse de l'inflation, qui a déjà un impact important sur la ville.

L'utilisation de prévisions permet à la direction de décider au mieux de l'utilisation des fonds sur la base des résultats actuels, ainsi que des dépenses à venir et des écarts budgétaires connus, afin de guider la prise de décision et d'assurer la gestion financière du budget de fonctionnement annuel de la force.

Les revenus devraient être inférieurs au budget en raison d'un détachement plus précoce que prévu qui avait été inscrit au budget pour 2022.

Proposé par le commissaire Costello, appuyé par la vice-présidente Dean :

IL EST RÉSOLU QUE les résultats financiers non vérifiés de la Force de police de Saint John en date du 30 avril 2022 soient reçus et classés tels que présentés. (O2206-07)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.4 Résultats financiers non vérifiés du CCSP au 30 avril 2022

Craig Lavigne, contrôleur financier, a indiqué que le budget de fonctionnement préliminaire non vérifié du Centre de communication pour la sécurité publique (CCSP) au 30 avril 2022 présente un excédent de 7 294 \$ à ce jour. Dans l'ensemble, les salaires et les avantages sociaux sont inférieurs au budget de 11 808 \$ et les biens et services sont supérieurs au budget de (4 514 \$).

Dans l'ensemble, l'objectif pour l'année sera de continuer à mettre l'accent sur l'atteinte d'un niveau de dotation de 100 % au Centre, ce qui permettra de maintenir les salaires et les avantages sociaux dans le budget de l'année. Les revenus devraient être légèrement inférieurs au budget de l'année.

Proposé par la vice-présidente Dean, appuyé par le commissaire Costello :

IL EST RÉSOLU QUE les résultats financiers non vérifiés du Centre de communications pour la sécurité publique (CCSP) au 30 avril 2022 soient reçus et classés tels que présentés. (O2206-08)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.5 Faits saillants du rapport mensuel d'activité / avril 2022

Activité	Mars	CA – 2022	CA – 2021
Appels de service – CCSP (<i>traités par le CCSP pour la FPSJ uniquement</i>)	4 513	16 839	17 843
Rapports d'incidents (<i>dossiers de police générés</i>)	678	2 467	2 958
Crimes violents (<i>voie de fait, vol qualifié, infractions relatives aux armes, menaces</i>)	71	246	281
Infractions contre les biens (<i>vols, introductions par effraction, possession de biens volés, méfaits</i>)	211	618	703
<i>Loi sur la santé mentale</i>	23	99	150
Appels de service en matière de santé mentale	138	647	520
Arrestations (<i>données non disponibles pour décembre</i>)	131	461	478

Conduite avec facultés affaiblies	10	34	27
Accidents de véhicules motorisés	120	626	582
Contraventions émises (LPAIP)	215	528	456
Formation	1 414	3 860,50	Non disponible
Auxiliaire	108	162,5	333
Unité de réponse alternative	435	1 811	Non disponible

Proposé par le commissaire Costello, appuyé par la vice-présidente Dean :

IL EST RÉSOLU que les faits saillants du rapport mensuel d'activités / avril 2022 soient reçus et déposés. (O2206-09)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.6 Achat de nouveaux véhicules

Le service de police de Saint John, dans le cadre de ses besoins de remplacement du parc automobile, doit remplacer six véhicules de patrouille en 2023. Quatre des véhicules à remplacer dépasseront la fin de leur vie utile en 2023 et deux étaient endommagés au-delà de toute réparation. Il est essentiel de remplacer les véhicules pour s'assurer que les besoins opérationnels sont satisfaits et pour minimiser les coûts d'entretien excessifs.

Le coût de base pour chaque véhicule est de 57 055,50 \$ et le coût prévu pour l'aménagement est de 15 000 \$ par véhicule pour un coût total de 432 333 \$ (plus TVH applicable).

Le coût des véhicules sera financé par les réserves de véhicules de la police, qui constituent le financement disponible pour couvrir le coût. Selon les prévisions actuelles, les véhicules ne devraient pas arriver avant 2023.

L'achat de ces véhicules s'inscrit dans la stratégie du parc automobile de la force, répond aux besoins opérationnels de la force et à la priorité verte du conseil communal. Le service des achats de la ville a examiné la demande de véhicules et a facilité l'établissement des prix et l'acquisition des véhicules.

Proposé par la vice-présidente Dean, appuyé par le commissaire Bryant :

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil des commissaires de police de Saint John approuve l'achat de six (6) véhicules de police Ford Explorer Hybrid AWD à un prix de soumission de 432 333 \$ (plus la TVH applicable) et autorise la ville de Saint John à émettre un bon de commande à Downey Ford. (O2206-10)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Affaires nouvelles

À ce moment, les médias ont été invités à poser des questions au conseil.

10. Levée de la séance

Proposé par la vice-présidente Dean, appuyé par le commissaire Costello :

IL EST RÉSOLU que la réunion du Conseil des commissaires de police de Saint John tenue le 7 juin 2022 soit levée à 17 h 46 (O2206-11)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente Tamara Kelly

Vice-présidente Katelin Dean